
Programme de Formation

BTS - Services informatiques aux organisations

Organisation

Durée : 1355 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout publique



Objectifs pédagogiques

Le BTS Services Informatiques aux Organisations (BTS SIO) s'adresse à ceux qui souhaitent se former en deux ans aux métiers d'administrateur réseau ou de développeur pour intégrer directement le marché du travail ou continuer des études dans le domaine de l'informatique.

La personne titulaire du diplôme participe à la production et à la fourniture de services en réalisant ou en adaptant des solutions d'infrastructure et en assurant le fonctionnement optimal des équipements et des services informatiques.



Description

La formation est très concrète et permet d'être opérationnel après 2 ans d'études.

En formation en alternance, chaque apprenti est en entreprise durant une partie de la semaine et en centre de formation pour une autre partie.

Le BTS SIO est organisée en 3 blocs.

- bloc 1 : support et mise à disposition de services informatiques,
- bloc 2 : administration des systèmes et des réseaux (option SISR) ou conception et développement d'applications (option SLAM),
- bloc 3 : cybersécurité. Le bloc est commun en première année et spécifique à chaque option en seconde année.

Les ateliers de professionnalisation permettent de consolider l'ensemble des compétences informatiques au travers de la réalisation de projets. Ces 4 heures d'ateliers par semaine ont également pour objectif de développer une véritable autonomie dans la démarche de professionnalisation.

Les autres enseignements du BTS SIO intègrent les problématiques spécifiques au domaine informatique. Les mathématiques sont associées à l'algorithmique, l'anglais est tourné vers le monde informatique, les étudiants sont initiés aux spécificités juridiques et économiques de leur domaine dans l'enseignement de culture économique, juridique et managériale appliquée.



Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique

L'enseignement de culture économique, juridique et managériale vise à permettre au titulaire du BTS de :

- disposer d'une culture économique, juridique et managériale nécessaire à la compréhension des enjeux et des défis auxquels doivent répondre les entreprises ;
- s'approprier le cadre économique, juridique et managérial de son activité professionnelle ;
- mobiliser les compétences économiques, juridiques et managériales nécessaires à la réalisation des objectifs et des activités de l'entreprise ;
- intégrer les dimensions économique, juridique et managériale des compétences professionnelles liées à la spécialité de BTS ;
- communiquer avec différentes parties prenantes de l'entreprise.

Compétences visées

- + analyser des situations économiques, juridiques et managériales auxquelles un prestataire de services informatiques est confrontée ;
- = exploiter une base documentaire économique, juridique ou managériale ;
- = proposer des solutions argumentées et mobilisant des notions et les méthodologies économiques, juridiques ou managériales adaptées aux situations proposées ;
- = établir un diagnostic (ou une partie de diagnostic) préparant une prise de décision stratégique ;
- + exposer ses analyses et ses propositions de manière cohérente et argumentée.

Support et mise à disposition de services informatiques

Compétences visées

- = gérer le patrimoine informatique ;
- répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution ;
- = développer la présence en ligne de l'organisation ;
- = travailler en mode projet ;
- + mettre à disposition des utilisateurs un service informatique ;
- + organiser son développement professionnel.

Option « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »

Administration des systèmes et des réseaux

Compétences visées

- = concevoir une solution d'infrastructure réseau ;
- + installer, tester et déployer une solution d'infrastructure réseau ;
- = exploiter, dépanner et superviser une solution d'infrastructure réseau.

Option « Solutions logicielles et applications métiers »

Conception et développement d'applications



Compétences visées

- = concevoir et développer une solution applicative ;
- assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative ;
- + gérer les données.

Option « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »

Cybersécurité des services informatiques

Compétences visées

- = protéger les données à caractère personnel;
- = préserver l'identité numérique de l'organisation ;
- + sécuriser les équipements et les usages des utilisateurs ;
- + garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services informatiques et des données de l'organisation face à des cyberattaques ;
- = assurer la cybersécurité d'une infrastructure réseau, d'un système, d'un service.

★ **Prérequis**

Bachelier en titre ou titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau IV inscrit au RNCP ou avoir achevé la scolarité y conduisant ou de trois ans d'expérience professionnelle quel que soit le secteur d'activité. La réussite d'un test d'évaluation de compétences et logique est nécessaire.



Modalités pédagogiques

Le scénario de nos cours utilisé tant verbalement que dans les supports de cours sont adaptés afin de faire directement référence aux attentes des stagiaires.



Moyens et supports pédagogiques

Nos formations sont riches de plusieurs supports.

Présentations, vidéos, référentiel, accessible en ligne 24/24, via leurs espaces candidats. Ils trouveront dans cette espace en ligne, après s'être identifié, le planning, les salles et les informations liés, les ressources et moyens pédagogiques partagé par les enseignants.

Une possibilité de remplir des fiches d'auto positionnement, d'évaluation, de qualités et la possibilité de réaliser un ticket, pour améliorer nos services est également accessible sur cette espace.



Modalités d'évaluation et de suivi

Contrôles ponctuels et réguliers tout au long du parcours de formation

Bulletins semestriels

Suivi en entreprise par un formateur référent

Contrôles continus réguliers et à la fin de chaque semestre (2 par an).

Dispenses d'unités au titre d'un BTS ou d'un DUT du secteur tertiaire

Les candidates et candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme nationale niveau III ou supérieur seront, à leur demande, dispensés de passer l'unité U11 « culture générale et expression » du BTS Services informatiques aux organisations ainsi que l'unité U12 « expression et communication en langue anglaise », sous réserve d'avoir validé une unité en langue anglaise dans l'autre diplôme.

Les candidates et candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'une licence ayant validé une ou des unités d'enseignement d'économie-droit-management au cours de leur formation seront, à leur demande, dispensés de subir l'unité U3 « culture économique, juridique et managériale pour l'informatique».